

Résolution présentée par la délégation de la

Fédération de Malaisie

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Le traitement des déchets plastiques équitables

L'Assemblée Générale,

Outrée de réaliser que l'importation internationale de déchets plastiques s'élevant à 459'063 tonnes (en 2020) dégrade nos paysages, nos océans, la faune et fait vivre nos habitants dans des environnements insalubres, les rendant malades et leur bloquant l'accès à l'eau potable,

Déplorant que les pays exportateurs comme le Japon, les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France se débarrassent de leurs déchets plastiques sur des populations qui n'ont pas la capacité de les traiter, en les poussant au désespoir pendant qu'ils mentent à leur population sur la destination de leurs déchets,

Horriifiée de voir qu'au XXIème siècle les pays riches utilisent toujours les pays en voie de développement comme décharge,

Convaincue que les pays mentionnés sont capables de changer leur gestion des déchets plastiques et peuvent arrêter de les envoyer aux pays en voie de développement,

Décide

- d'inviter les autres pays concernés par ce problème à se rallier à notre cause et à suivre l'exemple de la Chine en bloquant tous les déchets plastiques venant des pays exportateurs, pour que nos populations puissent à nouveau vivre normalement et que la biodiversité puisse se régénérer ;
- d'arrêter complètement l'importation de déchets plastiques d'ici 5 ans, à compter de l'approbation de cette résolution ;
- de demander aux pays exportateurs de déchets plastiques un dédommagement monétaire (par tonnes envoyées ces cinq dernières années) ;
- de créer des fonds de développement, partiellement financés par le Japon, les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France, afin de nous aider à nous remettre de ces dures années et à avoir un avenir meilleur, économique et sanitaire.

Le texte français fait foi